



## Qui est concerné ?

Les saisonniers de l'Hôtellerie, de la Restauration, des Loisirs et des activités du Tourisme, en CDD ou demandeurs d'emploi.



## Qui finance ces formations ?

Le coût pédagogique de la formation est intégralement pris en charge par l'un des partenaires du projet (Fafih, Fongecif ou Pôle Emploi). Selon votre situation, le maintien total ou partiel de votre rémunération est possible.



## Pour en savoir plus, contactez votre délégation régionale Fafih.

### Auvergne-Rhône Alpes

04 72 60 26 36  
lyon@fafih.com

### Bretagne

02 99 92 62 00  
rennes@fafih.com

### Île-de-France

01 40 17 20 50  
idf@fafih.com

### Normandie

02 31 83 24 20  
caen@fafih.com

### Nouvelle Aquitaine

05 56 79 69 00  
bordeaux@fafih.com

### Occitanie Pyrénées

05 34 40 96 30  
toulouse@fafih.com

### Occitanie Méditerranée

04 99 54 96 10  
montpellier@fafih.com

### PACA

04 93 62 75 62  
nice@fafih.com



[www.fafih.com](http://www.fafih.com)

Tous vos services 24h/24, 7j/7



POINT VIRGULE - 03 44 23 48 48 - Juin 2017



# PRO-Saisons

## Saisonniers, qualifiez-vous et sécurisez votre carrière



TREMLIN POUR LES SALAIRES

# PRO-Saisons

## Vous former pour mieux préparer votre avenir

**PRO-Saisons** a pour objectif de professionnaliser, qualifier et sécuriser durablement les saisonniers.

Ce dispositif s'articule entre périodes professionnelles en saison et périodes de formation en intersaison.

Il s'adresse particulièrement à vous qui souhaitez sécuriser votre carrière de saisonnier.

*Un accompagnement  
sur-mesure  
avant, pendant  
et après la formation*



## Quelles sont les formations éligibles ?

Avant le 31 mars 2018, choisissez votre formation en fonction de votre objectif professionnel. Les formations accessibles dans le cadre de **PRO-Saisons** doivent viser une certification : Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), diplôme, titre ...



## Quelles sont les régions concernées ?

Auvergne-Rhône-Alpes / Bretagne / Île-de-France  
Normandie / Nouvelle Aquitaine / Occitanie / PACA



## Vous recherchez un emploi ou une formation ?

Connectez-vous sur  
[www.metiers-hotel-resto.fr](http://www.metiers-hotel-resto.fr)



## Exemple de parcours

1



Vous pouvez vous former avant la saison avec la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE).

2



Vous effectuez votre saison.

3



Vous désirez vous qualifier ?  
**PRO-Saisons** vous permet de vous former lors de l'intersaison.

4



Vous travaillez une nouvelle saison.

5



**PRO-Saisons** peut être renouvelé autant de fois que nécessaire jusqu'à l'obtention des certifications visées.